

**Ville de Rumilly**

Hôtel de Ville
BP 100
74152 Rumilly cedex
Tél. 04 50 64 69 00
Fax 04 50 64 69 21
contact@mairie-rumilly74.fr

Nature : 6.1. Police Municipale

Arrêté n° 2021-146/T139

Nos réf : CH/AF/HM/cc

↘ Arrêté municipal

MODIFIANT LA CIRCULATION DES VEHICULES RUE DU BELLEVUE DU 14 AU 25 JUIN 2021 A L'OCCASION DE TRAVAUX SUR LE RESEAU ROUTIER.

Le Maire de RUMILLY, Haute-Savoie,

VU les dispositions du Code Pénal,

VU l'article R.411.8 du Code de la Route,

VU les articles L.2213.1 et L.2213.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le règlement général de la circulation urbaine et les divers arrêtés s'y rapportant,

CONSIDERANT la demande de l'entreprise VEOLIA EAU,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de modifier la circulation des véhicules pour permettre le bon déroulement des travaux,

ARRETE

Article 1^{er} : Sont autorisés sur le domaine public, les travaux de pose de poteau incendie, réalisés par l'entreprise **VILLARD TP, rue de Bellevue, face au numéro 8, du lundi 14 juin 2021 au vendredi 25 juin 2021.**

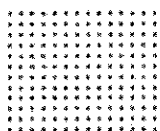
Article 2 : Compte tenu de la conception des lieux et de l'implantation du chantier, la circulation des véhicules se fera sur une chaussée rétrécie, pendant toute la durée du chantier.

Alinéa 2 : La circulation des véhicules se fera au pas du piéton aux abords du chantier.

Article 3 : Le présent arrêté devra être affiché par l'entreprise chargée des travaux.

Alinéa 2 : La signalisation réglementaire nécessaire sera mise en place et maintenue en l'état par VILLARD TP.

Article 4 : Messieurs le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie de RUMILLY, le Chef de Poste de la Police Municipale et la Direction des Services Techniques de la ville sont chargés chacun en ce qui le concerne de veiller à l'exécution du présent arrêté.



Article 5 : AMPLIATION sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie,
- Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie de RUMILLY,
- Monsieur le Chef de Poste de la Police Municipale de RUMILLY,
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes Terre de Savoie,
- Direction des Services Techniques,
- VEOLIA EAU 23 impasse de l'Arcalod 74150 RUMILLY,
- VILLARD TP 17 impasse de l'Arcalod 74150 RUMILLY.

Le Maire,

Christian HEISON

